

ÉQUIPEMENTS PERSONNELS POUR L'ENSEIGNEMENT ET L'INTERNAT

L'attention des familles est attirée sur le fait que la vie en collectivité entraîne des risques de vols. Nous recommandons aux élèves de posséder le **minimum d'objets personnels de valeur sur eux ou dans leurs armoires et casiers**. Il est recommandé de ne rien laisser en évidence. L'établissement ne pourra être déclaré responsable des vols éventuels.

Il est fortement conseillé aux élèves ayant un ordinateur portable de ne pas le laisser **sans surveillance**. Tous les sacs doivent être placés dans les casiers (près de la surveillance) et non laissés dans les couloirs ou à l'extérieur.

A) LITERIE

Le lycée mettant à disposition le lit et le matelas (dimension 2,00 X 0,90), la famille doit fournir pour la rentrée : **UNE ALESE OBLIGATOIRE**, drap, couette et traversin ou oreiller avec taie.

Prévoir 2 cadenas : 1 pour l'armoire à l'internat, 1 pour le casier à l'externat.
Prévoir également une paire de chaussons pour l'internat.

B) TENUE SPECIFIQUE ET EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)

Pour les élèves de la filière Professionnelle "Agro-Equipements" et B.T.S.A "Génie des Equipements Agricoles" : cote de travail, paire de lunettes de protection et chaussure de sécurité pour les ateliers.

Pour toutes les classes sauf pour les étudiants de BTSA : blouse blanche obligatoirement en coton et lunettes de protection indispensables en laboratoires.

Pour les étudiants de la classe préparatoire TB :

- deux blouses obligatoires (1 pour les TP de Biologie et de Physique-Chimie et 1 pour les TP de Biotechnologies).
- une souris filaire pour ordinateur
- 1 câble ethernet pour les étudiants possédant un ordinateur portable

Pour toutes les classes sauf pour les étudiants de Prépas : suite à la note de service n°2015-056 du 17.3.2015 concernant l'utilisation des calculatrices électroniques pendant les examens et concours, l'achat est obligatoire depuis la rentrée 2015 d'un modèle fortement conseillé pour le baccalauréat de la session 2018. **CASIO GRAPH 35 + CE**

C) MATERIELS POUR LES TRAVAUX PRATIQUES D'AGROEQUIPEMENT

Les lycéens de la classe de 2nde professionnelle et les étudiants de BTSA GDEA devront obligatoirement disposer d'une boîte à outils personnelle contenant au minimum le matériel suivant :

lunettes de meuleur	gants de soudure	gants de manutention
jeu de clés plates à fourche	(8 à 24) 44 JEB + clé 6 - 7	casque anti-bruit
marteau rivoir 201 - 32	tournevis AK 6	chasse goupille 249-6
jeu de cales 804	lampe témoin A VBT 2	pince coupante 192-16 EL
tournevis AR 4 X 100	burin 263-18	pince plate 188-16
tournevis AR 6 X 150	double mètre 800	jeu de clés 8 à 24 - 55 JEB
tournevis AP1	pointeau 256-4	pince multiprise
tournevis AP2	chasse goupille 249-4	équerre à chapeau (15cm)
jeu de clefs Allen (BTR)	Multimètre électrique : (<i>cordon et coque de protection</i>)	

Le lycée assure un achat groupé pour les élèves et étudiants le souhaitant à la rentrée (Cf. : coupon réponse, feuille blanche dans le dossier).

D) EPS :

Pour tous les élèves, se munir pour le sport de :

- 1 short, 1 survêtement, 1 coupe vent
- 1 paire de chaussures de salle
- 1 paire de chaussures d'extérieur (running),
- 1 paire de chaussures d'extérieur (crampons)
- 1 tenue "tout temps", solide, pour la pratique du rugby

E) SPECIAL PREPAS

CONDITIONS D'HEBERGEMENT DES ETUDIANTS de C.P.G.E à l'INTERNAT POST BAC

➤ Trousseau de l'internat - affaires à apporter :

- Habits - effets personnels
- Couette -Housse de couette - Oreiller - Protège-matelas 1 personne - Drap housse 1 personne.
- Poubelle de bureau + sacs poubelle.
- Balai - pelle et balayette.
- Multiprises AVEC interrupteur.

➤ Affaires interdites à l'internat :

- Nourriture interdite dans les chambres.
- Multiprises SANS interrupteur interdites.
- Micro-ondes interdit.
- Radiateur d'appoint interdit.
- Réfrigérateur interdit.
- Meubles supplémentaires interdits.
- Interdiction de déplacer le mobilier présent dans la chambre (matelas compris).

➤ Entretien des chambres et des parties communes :

- Les étudiants sont responsables du ménage dans leur chambre.
- Les étudiants doivent déposer leur poubelle devant leur porte de chambre tous les matins pour que les agents les vident.
- Les parties communes sont nettoyées tous les jours par les agents de service (sanitaires / cuisines).
- La veille de chaque période de vacances scolaires : les étudiants doivent enlever leurs affaires dans le réfrigérateur de la cuisine pour que les réfrigérateurs soient nettoyés par les agents.
- La veille de chaque période de vacances scolaires : les étudiants doivent ranger toutes leurs affaires dans leur placard et ne rien laisser au sol. Leur chambre sera nettoyée par les agents pendant les vacances.